



CERVIÈRES

LE BULLETIN

BIANNUEL - NUMERO 5 - DECEMBRE 2010

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIÈRES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIÈRES

L'édito : par Christophe SOWA, Conseiller Municipal

Le 27 octobre a été inaugurée la station d'épuration de Bardonne. Cette station de deux cuves comprenant des disques actifs en rotation, d'une capacité de 700 équivalent/habitants, traite depuis ce jour les eaux usées de Cervières et du Laus, par contre les eaux usées de Terre Rouge sont traitées par fosses septiques privées. Etant donné que le réseau d'égout du chef lieu, datant de la reconstruction est en très mauvais état, des travaux seront entrepris en 2011, pour la réfection des secteurs les plus abimés et par la même occasion séparer les eaux parasites (eaux de pluie, fontaines) qui iront directement à la rivière. Par la suite la chaussée sera regoudronnée, ces travaux seront échelonnés sur plusieurs années, pour remettre tout le réseau en état.

Communauté de Communes du Briançonnais

Photo:



LA VIE AGRICOLE À CERVIÈRES

Le départ des moutons qui ont peuplé les pâturages de la commune durant l'été.



Recensement agricole 2010 : démarrage annoncé !

De septembre 2010 à avril 2011, près de 3000 enquêteurs partiront à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique-clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, et des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par le recensement agricole. Toutes les informations sont sur :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010



L'AFFOUAGE EN BREF:

Les inscriptions à la coupe affouagère se font généralement au mois de septembre, l'annonce est faite par affichage. La coupe ainsi que son tarif sont votés par le conseil municipal.

Chaque affouagiste doit faire sa demande personnellement en mairie, et doit, pour pouvoir y prétendre, être do-

micilié à Cervières au moins six mois dans l'année, pour les nouveaux habitants il faut avoir passé au moins un hiver. Il faut aussi pouvoir justifier d'un moyen de chauffage au bois.

Chaque coupe a des prescriptions spécifiques au lieu où elle se trouve (accès, routes à proximité, lignes électriques...) et le respect des règles suivantes: le don d'un lot ne peut se faire qu'à un affoua-

giste inscrit à la même coupe; le défléchage d'un arbre est interdit, le numéro doit rester visible, même sur un arbre abattu ; chaque affouagiste reste seul responsable de ses actes lors de l'exploitation ...

Une coupe est généralement exploitable durant les deux années civiles suivantes.



MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES
 04.92.20.42.42
 04.92.21.17.74

MAIRIE PRATIQUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mercredi :
9h-12h 14h-16h30
Vendredi :
8h30-11h30

-Le Maire vous recevra sur Rendez-vous-
 @ccès internet gratuit à l'espace Cybersat
 (salle du Conseil Municipal)

NAVETTE BRIANCON-CERVIERES
LE WEEK-END UNIQUEMENT
ET SUR RESERVATION
Renseignements, tarifs et réservation :
Avec 05 voyageurs
 05voyageurs.com
04.92.502.505

CE QUI S'EST PASSE CET ETE

FOUR COMMUNAL : Transformation !!



Affaire classée...

CHAPELLE DU BLETONNET

Monsieur Bernard JAMAIS, retraité, et des amis, ont pris sur leur temps et leur courage, pour reconstruire bénévolement (la mairie a financé les matériaux) la chapelle qui lui tient à cœur puisqu'un de ses aïeuls, faisait parti des 4 Alpains du 99^{ème} RIA mortellement blessés au Blétonnet le 19 mars 1945.



HELIPORTAGE :

Réfection du pont de l'Alpe



Messe à la chapelle de La Chau le 15 juillet.

A droite,



Début août, Monsieur Toschiro MATSUNAGA effectuait des travaux de conservation sur le tableau « St Mamès ».
Les après-midis portes ouvertes à l'église St Michel ont eu du succès.



DENEIGEMENT: Pour votre confort, Pensez à déplacer votre véhicule !

BIENVENUE À

BRACCONI Titouan
Né le 8 juin

COULAUD Baptiste
Né le 11 novembre

MAILLET Léana
Née le 24 novembre

VERON Lune
Née le 7 décembre



Ils se sont mariés !

Aurore DERIVAUX
& Charles MAILLET



le 6 novembre



ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté



FAURE-VINCENT Antoine
Le 23 novembre

FAURE-VINCENT Elisabeth
née FAURE-GIGNOUX
Le 10 décembre

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
 Directeur de publication: Thierry DUCURTIL
 Réalisation : Laure GUILLAUD
 Impression : REV'IMPRIM New



SI VOUS VOUS RENDEZ A LA MAIRIE, SACHEZ QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT VOUS EST RESERVEE, EN BAS DE LA RUE, AU LAVOIR.

